IAUR
institut d'aménagement et d'urbanisme de Rennes

PRÉFET DE LA RÉGION BRETAGNE
Liberté Égalité Fraternité

WORKSHOP DE L'INSTITUT D'AMENAGEMENT ET D'URBANISME DE RENNES

WORKSHOP 2022
10ème édition

LES MOBILITES FERROVIAIRES DANS LA METROPOLE RENNAISE

Crédit : AIR2D3

DU 7 AU 11 FEVRIER 2022
A l'Université Rennes 2

Crédit : Ville de Guichen

Informations et inscriptions
www.iaur.fr/workshop-2022

UNIVERSITÉ RENNES 2 · ENS AB · SciencesPo Rennes · INSA INSTITUT NATIONAL DES SCIENCES APPLIQUÉES RENNES · UNIVERSITÉ DE RENNES 1

Les workshops de l'IAUR, c'est quoi ?

Un laboratoire d'expérimentation

A la croisée du monde de la formation supérieure, de la recherche et de l'innovation, les workshops de l'IAUR sont de véritables ateliers d'expérimentation pour penser des territoires, concevoir des projets originaux et complexes, et sensibiliser les étudiants aux préoccupations des responsables territoriaux.

Le travail de réflexion est effectué au sein de groupes d'environ dix étudiants issus de formations variées et complémentaires, de niveau master, dans les champs de l'urbanisme et aménagement, géomatique, architecture, environnement, génie civil et urbain, économie, droit...

Véritables temps de pédagogie active sur un temps court, les workshops de l'IAUR permettent aux étudiants d'appréhender les relations entre l'aménagement et l'urbanisme, le génie urbain, les politiques publiques, les dimensions juridiques et économiques et la qualité architecturale, urbaine, sociale et environnementale de manière systémique sur une thématique au cœur des préoccupations des territoires.

Un temps de formation dynamique

L'expérience d'un atelier collectif et intensif est l'occasion d'éprouver l'apport spécifique de chaque formation et la plus-value de la transversalité autour d'un même objet de réflexion. Chaque équipe s'appuie donc sur l'ensemble des compétences des étudiants présents, des documentations thématiques et sur les apports des professionnels durant la durée de ce workshop.

Ces temps de créativité collective permettent des échanges quotidiens pour aboutir à la formalisation de propositions et à un rendu final restitué devant un jury composé de représentants institutionnels, professionnels et académiques. Des équipes sont honorées par le jury en raison de la qualité de leurs projets et les étudiants de l'équipe lauréate reçoivent un chèque cadeau. Un diplôme est remis aux étudiants pour certifier de leur participation au workshop et de leur motivation à contribuer à l'invention de nouvelles façons de concevoir et de fabriquer la ville de demain.

A l'issue du workshop, les étudiants doivent mieux maîtriser les aspects pluridisciplinaires et oser inventer des projets ambitieux et novateurs en s'appuyant sur l'utilisation de nouveaux outils, connaissances et méthodes apportés par l'ensemble des disciplines.

Le contexte de la commande 2022

Le traitement des grands nœuds ferroviaires et de leur saturation est une priorité nationale qui se traduit notamment par la réflexion engagée par l'Etat sur **le déploiement de services express métropolitains (SEM),** afin d'atteindre l'ambition forte de doublement de la part modale du train en zone urbaine fixée au travers de la loi d'orientation des mobilités (LOM - 2019).

Celui de Rennes constitue une porte d'entrée de la Bretagne. Il prend la forme d'une **étoile ferroviaire à 5 branches** (+ la LGV) desservant notamment le périurbain rennais et dont la fréquentation est soutenue et en hausse régulière.
La métropole de Rennes est l'une des métropoles les plus dynamiques de France. Son aire d'attraction compte près de 730 000 habitants et affiche une croissance démographique de 1,3% par an en moyenne sur ces dix dernières années . Les principales zones d'emplois et d'enseignement supérieur se situant au cœur de la métropole, les déplacements pendulaires domicile-travail/études sont particulièrement importants (+ de 480 000/jour). D'ici 2055, l'aire urbaine de Rennes comptera plus d'un million d'habitants . Cette dynamique est génératrice d'activités et de déplacements supplémentaires sur le territoire (personnes et marchandises). Le train doit pouvoir développer sa part modale pour répondre à ces besoins de déplacements grandissants et aux enjeux liés au changement climatique (décarbonation des déplacements).

Entre 2017 et 2019, État, Région Bretagne, Rennes Métropole et SNCF Réseau se sont engagés dans l'élaboration d'un **«schéma directeur du nœud de Rennes et des axes Rennes-Brest et Rennes-Quimper»** dont les réalisations opérationnelles sont prévues à l'horizon 2030 et au-delà. En 2019, la Région a lancé **une étude prospective sur les besoins en déplacement TER** sur l'ensemble de la Bretagne et l'offre ferroviaire qui en découlerait, au prisme de plusieurs scenarii, du fil de l'eau à un scenario volontariste de développement de l'offre.

Ces démarches s'inscrivent dans le prolongement des opérations réalisées pour l'accueil de la LGV BPL (travaux de désaturation de la gare centrale) et s'interfacent avec la volonté affirmée d'améliorer **l'accessibilité à la pointe Bretonne,** la démarche LNOBPL et les divers projets portés dans le champ des mobilités sur l'aire urbaine rennaise, tant dans le champ ferroviaire (modernisation de la ligne Rennes-Chateaubriant) que des transports urbains en commun (TCSP est-ouest, **projets de tram-bus**) ou routiers (amélioration des mobilités dans l'ouest rennais).

Intermodalité et infrastructures ferroviaires : Imaginez l'offre et l'usage du train dans la métropole rennaise à l'horizon 2040

Au regard des ambitions et perspectives de développement de l'offre ferroviaire en vue d'accroître son usage et le report modal, il s'agit de s'interroger sur les usages et freins actuels, ainsi que sur d'éventuels leviers et freins futurs qui pourraient favoriser ou non l'usage du train.

Au travers de cette interrogation, il s'agit de contribuer à **construire une vision prospective de ce que pourrait être la place du train dans la métropole à l'horizon 2040.**

Cette analyse intégrera en premier plan l'enjeu d'**attractivité** du mode ferroviaire pour des déplacements du quotidien au sein de la métropole mais elle devra également appréhender les enjeux de l'**acceptabilité** de ce mode de transport et de ses impacts en termes d'infrastructures. Elle intégrera également **l'articulation entre ce mode de transport et tous les autres modes, actuels ou projetés, ainsi qu'avec les enjeux d'urbanisation et de renouvellement urbain, actuels ou projetés.**

Enrichir le travail engagé

Le travail « prospectif » sur les usages du train aujourd'hui et demain doit permettre d'alimenter les questions que soulèvent aujourd'hui les différentes études et réflexions portées par les maîtres d'ouvrage.

Les attendus du workshop partagés par l'ensemble des partenaires sont les suivants :

1. Alimenter les échanges et le dialogue entre les partenaires pour faciliter l'émergence d'une vision partagée et l'engagement de chacun ;

2. Bénéficier d'une vision plus globale des mobilités, pluridisciplinaire se projetant à long terme (2040) ;

3. Questionner certains des états initiaux, postulats et décisions avec un regard neuf et bienveillant ;

4. Apporter un nouveau regard, dégagé de contraintes trop intégrées, pour permettre d'imaginer des solutions non encore envisagées, de faire émerger des propositions innovantes, créatives et atteignables, permettant d'alimenter des perspectives ouvertes et intégratrices ;

5. Enrichir les études déjà menées avec une réflexion sous un nouvel angle qui dépasse les seuls aspects techniques « infrastructures » et « dimensionnement de l'offre » en abordant des thématiques et enjeux encore peu soulevés jusqu'à maintenant tels qu'une approche par les usages et le vécu des usagers.

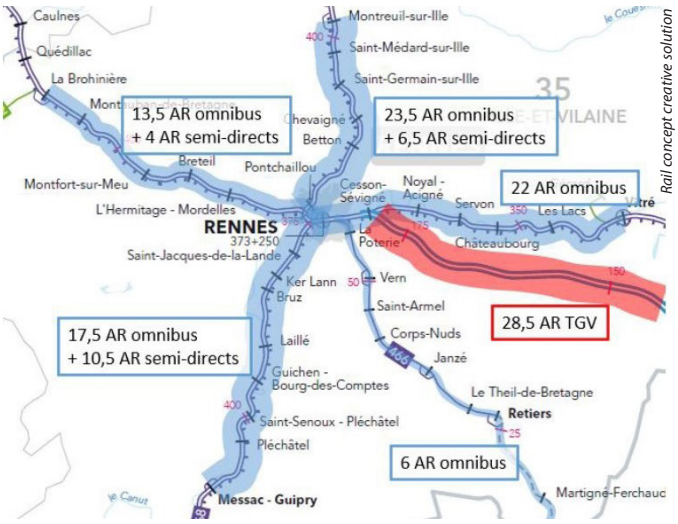

Le périmètre d'étude

Le territoire de la métropole rennaise (entendue par « aire urbaine / d'attraction » car les flux dépassent les frontières de Rennes Métropole) constitue le terrain d'étude.

Chaque groupe se verra attribué l'une des 5 branches ferroviaires associée à un quadrant géographique dont les spécificités permettront de structurer plus spécifiquement leurs travaux.

L'enjeu de cette territorialisation est de pouvoir appréhender l'**hétérogénéité des enjeux soulevés sur chaque branche** mais également le contraste des problématiques entre territoires du cœur métropolitain (« intra rocade rennaise ») et territoires périurbains plus ou moins denses.

Les attendus de la commande

Avant d'aborder les projections, un diagnostic du secteur fera ressortir la perception des problématiques particulières du sous-secteurs. Les approfondissements devront être envisagés en lien avec les conclusions de ce diagnostic de l'état initial.

La problématique devra être appréhendée dans sa globalité et à l'échelle du périmètre attribué, selon **6 axes** détaillés ci-après. Les enjeux d'adaptation aux changements climatiques et de résilience seront traités transversalement. Ces axes constituent un socle mais n'excluent pas d'explorer des champs complémentaires.

1. Construire une vision des gares de demain (notamment la gare périurbaine) : pour chaque branche, il s'agira identifier les gares « à enjeux ». Au regard de leur positionnement dans la métropole, les travaux devront construire une proposition d'évolution des gares contribuant à leur attractivité par leur offre servicielle directe (y compris numérique), ou en lien avec leur environnement, leurs caractéristiques bâtimentaires, leur accessibilité. Comment le train peut participer au développement des communes desservies ? Quelles sont les possibilités de développement urbain à partir d'une « gare modèle » ? **Une descente d'échelle sera à réaliser sur une gare/halte de votre choix, existante ou à créer, sur le périmètre administratif de Rennes Métropole.**

2. Proposer des évolutions devant permettre d'accroître l'intermodalité et les déplacements multimodaux : l'analyse devra porter sur les enjeux d'intermodalité spécifiques aux dessertes du quadrant (typologies de déplacements, modes de transports, etc.). Il s'agira notamment de traiter l'articulation entre mode ferroviaires et transports urbains de grande capacité (métro, tram-bus, etc.) au regard des projets portés par Rennes Métropole, y compris sur les modalités concrètes de l'interconnexion (tracés, points d'interconnexion, bâtiments, cheminements, équipements, etc.).

3. L'aménagement du territoire en lien avec les infrastructures existantes ou à créer et les dynamiques de mobilités ferroviaires : l'analyse devra porter sur le couplage entre choix d'investissements dans les mobilités et orientations d'aménagement du territoire. Cette réflexion portera sur l'aménagement à proximité des gares, pour intégrer notamment les évolutions d'usages et de fréquentation mais également sur les influences de ces choix d'investissements quant à l'attractivité des dessertes et aux dynamiques d'urbanisation qui en découleront. Les évolutions de la métropole archipel pourront être projetées.

4. La place des infrastructures actuelles à l'horizon 2040 : il s'agira de s'interroger sur la place des infrastructures actuelles, du lien à leur environnement, y compris au regard de leur niveau de trafic, et de réfléchir à la place potentielle de ces infrastructures dans la métropole demain, avec une perspective à long terme de renforcement de ces infrastructures lié au développement de l'offre. Les questions de voisinage avec d'autres activités, d'effet de coupure physique et d'incidence sur l'environnement proche devront être traitées. Les travaux devront identifier les principaux risques liés à l'acceptabilité (emprise foncière, bruit, passages à niveaux…) dans le secteur étudié et faire des propositions pour les amoindrir, y compris en intégrant les perspectives de renforcement sur certains secteurs.

5. Le matériel roulant : avec le développement de l'offre, les nécessités de renouvellement du matériel, les enjeux de décarbonation des mobilités et de limitation des nuisances, la question des caractéristiques du matériel roulant, destiné au transport des voyageurs, nécessite d'être explorée. Les travaux devront porter sur des propositions de fonctionnalités liées à l'usage.

6. La billettique et l'offre servicielle associée : la Bretagne s'est positionnée depuis plusieurs années pour une billettique facilitée et intégratrice avec l'offre Korrigo. Les groupes devront mener une réflexion sur les évolutions potentielles, en lien avec les ambitions envisagées, pour faciliter une mobilité simple, accessible, multimodale et optimisée.

Les livrables

Les résultats des travaux seront présentés sous les formes suivantes :

- **Un dossier de 20 pages maximum au format A4** relatant les réflexions, les objectifs fixés et les solutions retenues dans les projets (document à visée opérationnelle et explicative) ;
- **Des esquisses** du projet (plans, cartes, schémas, etc.) et **une image d'ambiance ;**
- **Un poster du projet au format A1.** Un poster est le résumé illustré du projet et doit en faire la promotion. Il doit pouvoir être lu en 5 minutes et donc compter moins de 1 000 mots. Une attention sera portée à la qualité et au format des images afin de pouvoir l'imprimer au format A1.

PROGRAMME

Lundi 7 février

13h30 - Accueil Salle Pina Bausch, répartition des groupes dans les autres salles et connexions
Temps « brise-glace » d'interconnaissance au sein des groupes

14h – Introduction
Leszek Brogowski, Vice-président culture, science et société de l'Université Rennes 2
Sarah Harrault, Adjointe au chef du service infrastructures, sécurité et transports, Cheffe de la division mobilités et maîtrise d'ouvrage, DREAL Bretagne
Guy Baudelle, Président de l'IAUR

14h45 - Présentation du workshop et du déroulé de la semaine
Jean-Pascal Josselin, Directeur de l'IAUR
Sarah Harrault, DREAL Bretagne

15h30 - 17h30 : Conférences introductives :
Caractérisation et évolution de la mobilité. Perspectives de développement du ferroviaire.
Louis-Thibault Buron
Enseignant-chercheur en aménagement et urbanisme, Université du Mans. UMR CNRS ESO (Espaces et Sociétés)
La prospective territoriale : de quoi parle-t-on ? L'ouest et le rail.
Guy Baudelle, IAUR

17h30 - 18h : Travail en groupe de projet

Mardi 8 février

8h30 – Accueil

9h- 10h30 – Etude prospective TER Bretagne – Retour sur la 1ère phase : la demande de mobilité
Cédric Cherfils, Chargé d'études et de projets de mobilité, Service des infrastructures, des mobiles et des aménagements, Direction des transports et des mobilités, Région Bretagne

11h - 12h30 : Le schéma directeur du noeud ferroviaire de Rennes et des axes Rennes-Brest et Rennes-Quimper : principaux enseignements
Maxime Boisson, Représentant maîtrise d'ouvrage, Projets de développement, SNCF Réseau Bretagne / Pays de Loire

14h00 - 15h00 : Travail en groupe de projet

15h – 16h30 : Planification, études urbaines et de mobilités autour des branches de l'étoile ferroviaire métropolitaine
Pierre Garnier, Urbaniste, Service planification et études urbaines, Direction aménagement urbain et habitat, Rennes Métropole

16h30 - 18h00 : Travail en groupe de projet

Mercredi 9 février

8h30 - Accueil

9h00 - 10h30 : Travail en groupe de projet

10h30 - 12h : Regards croisés des partenaires sur les gares de l'étoile ferroviaire rennaise : Quelles perspectives ? Quelle prospective ?
Questions/réponses et échanges avec les salles
Thierry Mariot, Directeur adjoint et Directeur développement, SNCF Gares & Connexions
Anne Derrien-Malecki, Cheffe du Service infrastructures, mobiles et aménagement, Direction des transports et des mobilités, Région Bretagne
Sylvain Gouillet, Chef de projet gares et plan vélo, Service des infrastructures, des mobiles et des aménagements
Direction des transports et des mobilités
Région Bretagne
Pierre Garnier, Rennes Métropole
Sarah Harrault, DREAL Bretagne

14h - 18h : Travail en groupe de projet

Jeudi 10 février

8h30 - 18h : Travail en groupe de projet

Vendredi 11 février

8h30 - 16h : Travail en groupe de projet

16h - Remise des projets

Du 14 février au 3 mars

Analyse des projets par les membres du jury et délibérations

Jeudi 3 mars

18h - Annonce des résultats
Guy Baudelle, Président de l'IAUR et du Jury
Thierry Alexandre, Directeur adjoint, DREAL Bretagne

Remerciements

WORKSHOP 2022
10ème édition

Composition du jury

Président : **Guy Baudelle**, Président de l'IAUR

- **Sarah Harrault,** DREAL Bretagne
- **Anne Derrien-Malecki,** Région Bretagne
- **Ronan Quentel,** Responsable du Pôle coopérations territoriales et contractualisations, Directions des coopérations métropolitaines, de la veille territoriale et de l'évaluation, Rennes Métropole
- **Maxime Boisson,** SNCF Réseau Bretagne / Pays de Loire
- **Thierry Mariot,** SNCF Gares & Connexions
- **Louis-Thibault Buron**, Université du Mans
- **Jean-François Inserguet**, Enseignant-chercheur, Université Rennes 2
- **Laurent Denant-Boemont**, Enseignant-chercheur, Université de Rennes 1 - Chaire Mobilité dans une ville durable, Fondation Rennes 1
- **Véronique Zamant**, Enseignante-chercheuse, Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Bretagne